

SAINT-MALO



Direction des Affaires Générales et Juridiques
Service état civil et antenne administratives

CONTACT MAIRIE

Hôtel de Ville

Place Chateaubriand

Tel : 02.99.40.71.11

Etat-Civil/Antenne Administrative

(Porte B) : du lundi au vendredi

De 8h30 à 17h00 sans interruption

Une permanence le samedi de 9h00 à 12h00

Uniquement sur rendez-vous

Mairies annexes :

Saint-Servan

(Place Bouvet)

Tél : 02 99 40 71 11

Ouvert du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Paramé

(Place Georges Coudray)

Tél : 02 99 40 71 11

Ouvert du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00

Antenne administrative

De Bougainville

12 bis rue du Grand Passage

Tél : 02 99 81 63 47

Ouvert du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h00.